



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aménagement du territoire

Question au Gouvernement n° 3248

Texte de la question

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Thibault Bazin.

M. Thibault Bazin. Pardonnez-moi de tempérer votre euphorie européenne, monsieur le Premier ministre : un peu moins d'autosatisfaction et un peu plus de lucidité seraient de mise, alors qu'il reste beaucoup de zones d'ombre à dissiper.

M. Olivier Marleix. Très juste !

M. Thibault Bazin. Combien cela coûtera-t-il aux Français ? Quels secteurs seront sacrifiés ? Nous sommes inquiets.

M. Pierre Cordier. Ce sont de vraies questions !

M. Thibault Bazin. Lors de votre déclaration de politique générale, nous avons entendu une musique douce à nos oreilles concernant les territoires, mot que vous avez prononcé à vingt-cinq reprises. Mais, en même temps, vous indiquez vous inscrire dans la continuité, vous félicitant même du bilan des trois dernières années. Or le président Macron et sa majorité ont aggravé les fractures territoriales, en pénalisant les classes moyennes candidates à l'accession à la propriété.

M. Rémy Rebeyrotte. C'est faux !

M. Thibault Bazin. Lui et sa majorité ont aussi concentré les dispositifs d'aide à la pierre au bénéfice des hypercentres des métropoles.

Plusieurs députés du groupe LaREM. Faux !

M. Thibault Bazin. Le dispositif Denormandie, prétendument en marche depuis dix-huit mois, est plutôt en panne. Les opérations de revitalisation des territoires tardent à se concrétiser dans les centres-bourgs. Le programme « Petites villes de demain » apparaît déjà comme une coconstruction bien lourde. La rénovation énergétique semble inaccessible à certains territoires. Des intercommunalités rurales sont privées d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Monsieur le Premier ministre, vous vous dites gaulliste social.

M. Pierre Cordier. Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. Thibault Bazin. Chiche ! Allez-vous, pour relancer l'activité du bâtiment et créer des emplois locaux, mener une véritable politique d'aménagement du territoire ? Chiche ! Allez-vous mener une véritable politique familiale d'accession à la propriété ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Monsieur Bazin, 30 milliards des 100 milliards du plan de relance seront investis dans la transition écologique, notamment pour subventionner fortement la rénovation énergétique des bâtiments.

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas validé !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. La question de la rénovation énergétique est à la frontière d'une politique du logement ambitieuse et du mieux-vivre chez soi, d'une politique de développement économique, d'une politique écologique et d'une politique sociale.

M. Fabien Di Filippo. C'est un poème que vous nous lisez ?

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Nous continuerons à soutenir fortement le logement social, comme nous l'avons soutenu pendant la crise, au travers d'un soutien spécifique d'Action logement et de la Caisse des dépôts et consignations, pour atteindre les objectifs qui sont les nôtres en la matière.

M. Fabien Di Filippo. C'est un spot de téléachat ?

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Nous continuerons à soutenir la construction neuve. Les chantiers qui ont dû s'arrêter pendant la crise ont repris. Le Gouvernement, notamment Julien Denormandie, a beaucoup travaillé avec le secteur du bâtiment pour l'aider à relancer les chantiers au plus vite. Nous savons qu'il y a eu des retards, les autorisations d'urbanisme prenant du temps. Nous allons les rattraper pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture dans la construction.

Enfin, vous avez parlé d'aménagement du territoire. C'est un beau mot...

M. Fabien Di Filippo. Ce serait bien qu'il devienne une réalité !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. ...et je compte poursuivre la politique menée par le gouvernement précédent. Cet aménagement du territoire, souhaité par le Premier ministre, qui consiste à prendre en considération tous les territoires et à répondre à leurs besoins,...

Mme Valérie Beauvais. Chiche !

M. Pierre Cordier. Nous vous attendons ! Sur le terrain !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. ...dans le respect des objectifs écologiques de lutte contre l'étalement urbain, sera au cœur de notre action,...

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes hors sol !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. ...avec les opérations spécifiques d'aménagement, les opérations de revitalisation de territoire, les plans de protection de l'atmosphère, le programme « Action cœur de ville » cher à Jacqueline Gourault, le programme « Petites villes de demain », pour que l'on puisse partout en France vivre bien, vivre mieux. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Amen ! Quel bla-bla inepte !

M. le président. La parole est à M. Thibault Bazin.

M. Thibault Bazin. Votre réponse ne me rassure pas, madame la ministre déléguée. Les territoires restent l'angle mort de votre politique. Soyons concrets : il faudrait, dès demain, rétablir totalement le prêt à taux zéro dans les territoires détendus, rétablir l'APL accession, améliorer le pouvoir d'achat des familles en relevant le quotient familial et en revalorisant les allocations familiales et la prestation d'accueil du jeune enfant.

Outre les territoires, les familles et les classes moyennes restent les grandes oubliées de ce quinquennat. Elles attendent des actes et de l'efficacité, non pas seulement des paroles. En relançant l'activité de cette manière, vous pourriez créer autant d'emplois dans nos territoires. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3248

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 juillet 2020](#)